

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Axiom Optimal Fix - Part R EUR – EUR

ISIN : FR0013193034

Ce FCP est géré par AXIOM ALTERNATIVE INVESTMENTS

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Les caractéristiques essentielles du fonds sont les suivantes :

- Le FCP a pour objectif d'obtenir, sur l'horizon minimum d'investissement de trois ans, un rendement annualisé égal ou supérieur à 6%, frais de gestion déduits. Afin de parvenir à cet objectif, le FCP investira principalement dans des obligations à coupon fixe perpétuel via une gestion totalement discrétionnaire
- La politique d'investissement du FCP consiste à sélectionner des obligations ou titres de créances émis par des institutions financières ; L'utilisation d'obligations à coupon fixe perpétuel sera au cœur du processus d'investissement.
- L'acquisition ou la cession des obligations ou titres de créances repose sur une analyse interne du risque de crédit de l'émetteur. Le FCP pourra investir la totalité de l'actif sur tout type de qualité de titres de créances, notés par les principales agences de notation High Yield - titres réputés hautement spéculatifs - ou jugée équivalente par la Société
- Le FCP est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité au taux allant de -5 à 10
- Le FCP peut couvrir son risque crédit par l'intermédiaire de CDS (Credit Default Swap) ou exposer sa poche cash au marché du crédit avec des CDS.
- Le FCP peut faire appel à l'effet de levier via des engagements issue des dérivés, des dérivés intégrés et des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. La somme des engagements et de l'exposition liée à la détention de titres vifs est limitée à 200% de l'actif.
- La gestion est complètement discrétionnaire. Suivant les conditions de marché et les opportunités, des décisions d'investissement sont effectuées
- Une partie de l'actif pouvant être libellé dans des devises différentes de la devise de référence, le FCP sera couvert systématiquement contre ce risque. Cependant un risque accessoire existe.

Autres informations

- La durée de placement recommandée est de trois ans ;
- L'OPCVM capitalise ses revenus ;
- La valeur liquidative est établie quotidiennement
- Les demandes de souscription et de rachat de parts sont reçues à tout moment et centralisées le jour de valorisation, au plus tard à 12h00 et exécutées quotidiennement.

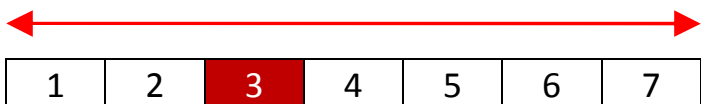
PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque faible,

Rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé,

Rendement potentiellement plus élevé



Cet OPCVM est classé en catégorie 3 en raison de sa stratégie de gestion qui consiste investir sur le marché obligataire international et notamment dans des obligations à coupon fixe perpétuel.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce FCP.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque" ;
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- L'OPCVM n'est pas garanti en capital

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur

- Risque crédit : L'investisseur s'expose aux défauts des obligations choisies dans le portefeuille. Ce risque pourra représenter jusqu'à 100% du portefeuille. La réalisation de ce risque peut entraîner la baisse de la valeur liquidative.
- Risque de contrepartie : le fonds peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles, notamment dans le cadre d'opérations impliquant des instruments dérivés sur des marchés de gré à gré.
- Risque de liquidité : il s'agit de la difficulté ou de l'impossibilité de réaliser la cession de titres détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.
- Pour plus d'informations sur les risques, veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM.

FRAIS

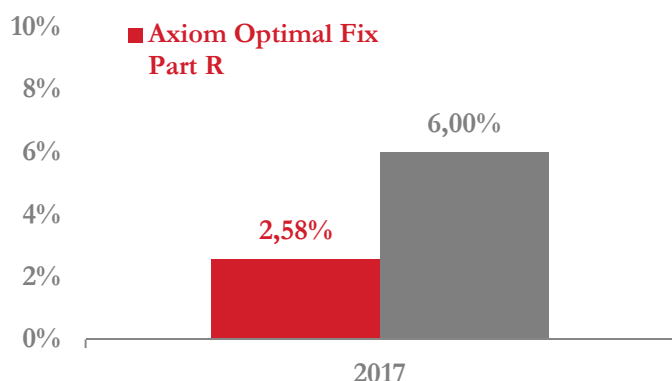
Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pouvez donc payer moins. Vous pouvez obtenir de votre conseiller ou de votre distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	1.50 % TTC par an*
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	20 % TTC maximum de la performance annuelle du FCP au-delà de la performance de 6% / an Montant de la commission de performance facturée au titre du dernier exercice : 0.00%

* Le chiffre indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2017. Les frais courants peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent ni les commissions de surperformance, ni les commissions de mouvement.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé aux investisseurs de se reporter au prospectus de ce FCP.

PERFORMANCES PASSES



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Elles ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat des parts mais incluent les frais courants et les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de surperformance prélevées. Les calculs de performance sont réalisés en Euro coupons nets réinvestis

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : Caceis Bank – 1-3, place Valhubert – 75013 Paris
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : Axiom Alternative Investments – 39, Avenue Pierre 1^{er} de Serbie – 75008 Paris ou à l'adresse électronique suivante : contact@axiom-ai.com
- Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.axiom-ai.com
- La responsabilité d'Axiom Alternative Investments management ne peut être engagée que si les déclarations contenues dans le présent document sont trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de ce FCP.
- Des informations sur les autres catégories de parts peuvent également être obtenues auprès de la société de gestion
- Les rapports annuels et semestriels de ce FCP sont disponibles auprès de la Société
- La politique de rémunération est disponible sur le site internet d'Axiom Alternative Investments www.axiom-ai.com. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande. Toute demande de complément d'information doit être adressée au service juridique des OPC de Axiom Alternative Investments.

Ce FCP est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Axiom Alternative Investments est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 6 février 2018